

*Cadre réservé*

Date de réception : \_\_ / \_\_ / 2024

Heure : \_\_ h \_\_

## INSCRIPTION – CHANTIERS D'ÉTÉ 2024

A destination des Thononais âgés de 15 à 16 ans

### INFORMATIONS CONCERNANT LE JEUNE

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Sexe :  Masculin  Féminin

Numéro de Sécurité Sociale du jeune : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse : .....

.....

### INFORMATIONS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX JOIGNABLES PENDANT LA PERIODE DES CHANTIERS

Nom & prénom du responsable légal 1 : .....

Numéro de téléphone du responsable légal 1 : .....

Nom & prénom du responsable légal 2 : .....

Numéro de téléphone du responsable légal 2 : .....

## FICHE A COMPLÉTER PAR LE JEUNE

Merci de cocher la ou les semaines où tu n'es **PAS** disponible :

Semaine du 08 au 12 juillet 2024

Semaine du 15 au 19 juillet 2024

Semaine du 22 au 26 juillet 2024

Sais-tu nager ?  oui  non

As-tu déjà participé aux « Chantiers d'été » ?  oui  non

Si oui, en quelle(s) année(s).....

Quel(s) type(s) de chantier(s) as-tu fait ? .....

### Aide-nous à mieux te connaître !

Niveau d'études, options :

.....

Sports, loisirs, centres d'intérêts :

.....

Comment as-tu connu les chantiers d'été ? :

Famille, amis

animateurs, éducateurs

Réseaux sociaux, Internet,

Autre : .....

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Dates à retenir :

Du 15 avril au 3 mai	Inscription en version papier disponible au : Service Education-Jeunesse / EPDA / Club Jeunes à Vongy / Espaces de quartier
3 mai	Date limite de dépôt des dossiers à l'EPDA directement
A partir du 27 mai	Réponse aux familles
6 juin	Signature des contrats à l'Espace Tully (19h – 20h) par le jeune et un responsable légal

**Les dossiers d'inscription sont à ramener à l'EPDA de Prévention Spécialisée en mains propres au 7 avenue Jules Ferry à Thonon-les-Bains le 3 mai 2024 au plus tard. Ils devront comporter :**

- Les fiches d'inscription complétées et signées,
- Justificatif de domicile,
- Copie de la carte d'identité du jeune,
- Numéro de Sécurité social du jeune uniquement
- RIB au nom du jeune.

CEMB, l'EPDA de Prévention Spécialisée et la ville de Thonon-les-Bains déclinent toute responsabilité en cas de perte, de casse ou de vol d'objets.

Les horaires des chantiers sont effectués en matinée ou en après-midi selon les contrats. La présence du jeune est obligatoire sur l'ensemble des 20h de chantier. Les contrats seront attribués en priorité aux jeunes n'ayant jamais effectués de chantier, puis par ordre de remise des dossiers complets.

## CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

**EPDA de Prévention Spécialisée**  
7 avenue Jules Ferry,  
74200 Thonon-les-Bains  
04 50 83 13 90  
[secretariat@epdaprevention.org](mailto:secretariat@epdaprevention.org)  
Du lundi au jeudi  
8h-12h et 14h-18h

**Service Éducation-Jeunesse**  
8 avenue St François de Sales  
74200 Thonon-les-Bains  
04 50 70 69 43  
[service-education@ville-thonon.fr](mailto:service-education@ville-thonon.fr)  
Du lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h

## FICHE A COMPLÉTER PAR LES RESPONSABLES LÉGAUX

Souhaitez-vous être prévenus de la suite donnée au dossier de votre enfant :

Par mail (responsable légal) : .....

Par téléphone (responsable légal) : .....

Vaccinations :  DTP  BCG  Autre

Contre-indications particulières (asthme, allergies...) : .....

En cas d'urgence, j'autorise le responsable à prévenir les secours et à prendre toutes les mesures rendues nécessaires par l'état de santé du jeune.

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant : .....

Le jeune suit-il un traitement médical :  oui  non

Je soussigné(e), Madame, Monsieur ..... autorise l'association intermédiaire Chantiers Educatifs Mont Blanc à embaucher et à rémunérer mon enfant conformément à la législation en cours (*obligatoire*).

J'autorise / Je n'autorise pas les services de la Ville de Thonon-les-Bains et l'EPDA de Prévention Spécialisée à utiliser les photographies prises dans le cadre de l'opération « Chantiers d'été 2024 », lors d'actions de communication (*rayez la mention inutile*)

Fait à Thonon, le        /        / 2024

« Lu et approuvé »  
Signature du jeune

« Lu et approuvé »  
Signature du représentant légal

*Les signataires certifient sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées sur cette fiche. La signature de ce document engage les signataires à respecter les obligations qui figurent dans le règlement intérieur, qui ont pour objectif de permettre à chaque jeune de travailler et de participer à la vie collective dans les meilleures conditions possible et dans le respect de chacun.*